

COMITE DIRECTEUR

2 – 5 et 6 décembre 2003

Vendredi 05 décembre 2003 à 17h00

Présents : M. Yvan MAININI- Président.

Mmes Françoise AMIAUD, Jacqueline PALIN, Marie- Noëlle SERVAGE, Nicole VERLAGUET.

MM. Christian AUGER, Claude AUTHIE, Jean-Claude BOIS, Jean-Jacques BLONDELLE, Michel CHATEAU, Pierre COLLOMB, Philippe COULON, Jacques DENEUX, Grégory DUBOIS, Rémy GAUTRON, Bernard GAVA, Serge GERARD, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET, Philippe LEGNAME, Walter LUTHI, André NOUAIL, Jacky RAVIER, Jean-Pierre ROGER, Fabrice SAINT AUBERT, Alain SAVIGNY, Yannick SUPIOT.

Représentants du Conseil d'Honneur : MM. Raymond BAUDE, Elie CHAUVET, Jean COMPAGNON.

Invités : MM. Laurent AIELLO (Provence), Roland BLIEKAST (Alsace), Jean-Marie POMMIER (Limousin), Alain SERRI (Lorraine).

Excusés : Mmes Loetitia MOUSSARD, Annie ROSTOLL.

MM. Bernard DEPIERRE, Pascal DORIZON, René DUFRENE (Languedoc-Roussillon), Pierre FOSSET, Stéphane LAUVERGNE, Jacques LAURENT (Champagne Ardenne) René LE GOFF (LNB), Georges PANZA, Philippe RESTOUT, Patrice ROMERO, Jean-Pierre SITUAT, Marcel TOMASELLI.

Assistent : Mmes Jackie BLANC-GONNET, Ana CHAILLOT, Stéphanie PIOGER
MM. Raymond BAURIAUD, Fabrice CANET, Jean-Pierre DE VINCENZI (DTN).

1-) Ouverture par le Président

Yvan MAININI ouvre la séance et excuse les personnes absentes.

Il invite les membres du Comité Directeur à aller voir l'exposition à la mémoire de Monsieur Roger ANTOINE, dans cette même salle.

Le 4 décembre, lors d'une Conférence de Presse, l'annonce du nouvel entraîneur de l'Equipe de France masculine a été faite : il s'agit de Claude BERGEAUD. Il aura une mission plus large que celle d'un simple entraîneur et continuera également de coacher l'Equipe de France A' masculine.

En collaboration avec Jean-Pierre DE VINCENZI, un projet a été mis en place. Il s'étend de septembre 2004 jusqu'à la qualification au Championnat d'Europe 2005 qui aura lieu à Belgrade, puis éventuellement jusqu'en 2010 période où la France serait susceptible de se porter candidate pour l'organisation des Championnats du Monde.

Pascal DORIZON a été nommé Directeur de l'Arbitrage, il aura pour mission principale la formation des formateurs.

Monsieur Tony PARKER père sera l'interface entre la France et les Etats Unis dans le cadre des Universités et Collèges Américains. Son rôle sera de vérifier l'accueil des jeunes pour pouvoir les conseiller et faire un suivi des français qui sont déjà en universités.

Le 5/12/02 était le jour où la Fédération avait dépassé les 400 000 licenciés ce nombre est aujourd'hui de 416 255 soit 4,02 % de plus que l'an dernier à pareille époque, augmentation constante depuis un mois et demi.

Certaines catégories sont en baisse : les poussines et benjamines. Il est demandé à la Commission des Jeunes d'analyser ce problème.

2- Commission Agents de Joueurs (Stéphanie PIOGER).

Etat des lieux : deux sessions d'examen ont été organisées. Au total, 37 candidats reçus. La commission des agents, après avoir étudié les contrats de travail des joueurs et les contrats de mandat des agents, a lancé un certain nombre d'enquêtes (Pro A, Pro B, NM1, LFB). Elle devrait se réunir courant janvier 2004 afin d'étudier la situation et éventuellement entendre les agents sportifs n'ayant pas respecté la réglementation.

Examen 2004. La commission des agents propose la date du mardi 11 mai 2004 pour l'organisation du prochain examen. Les programmes et les modalités d'examen sont sans changement par rapport à l'année 2003.

Le Comité directeur donne son accord.

3-) NF 1- projet de modifications réglementaires (Jean-Claude BOIS)

Jean-Claude Bois rappelle que les présidents de clubs ont été réunis le 19 septembre 2003 afin de proposer des évolutions concernant leur division. Il fait un état des lieux de leurs demandes (13 sur les 15 étaient présents).

Le Bureau fédéral au cours des deux dernières réunions, a proposé des pistes de réflexions :

- trouver des critères pour valoriser les clubs structurés, formateurs et les aider dans cette démarche.
- Obliger l'inscription d'une équipe cadette et d'une équipe minime en championnat de France
- permettre aux clubs d'accéder lorsqu'ils en ont la possibilité en tenant compte à la fois de la qualification sportive et de la satisfaction au contrôle de gestion.
- prévoir des règles différentes et des mesures transitoires pour les clubs qui descendent.

Enfin et afin d'assurer leur pérennité, les clubs ne doivent pas « vivre » ou se « reposer » uniquement sur les subventions publiques. Il faut trouver un juste équilibre entre l'argent public et l'argent privé.

Le Comité Directeur demande des propositions de modifications pour le Comité Directeur du 6 et 7 février 2004 et mise en place pour la saison prochaine.

4-) Commission Basket en Liberté (Jacqueline PALIN et Jackie BLANC-GONNET)

a) La Coupe du Monde 2004 de 3X3

La première Coupe du Monde a eu lieu en juin 2003 en Italie. Pour l'année 2004, des contacts sont en cours avec les organisateurs Italiens. Jackie BLANC-GONNET demande l'aval du Comité Directeur pour y engager une équipe.

Après explications, le Comité Directeur donne son accord.

b) Cyberbasket

Site internet qui aurait pour but de mettre en relation des joueurs et joueuses pour se donner rendez-vous pour jouer ensemble sur des terrains.

Yvan MAININI demande que soit vérifié par Pierre COLLOMB et Didier DOMAT la responsabilité éventuelle de la Fédération dans ce dossier.

c) Anniversaire des 10 ans de Basket en Liberté

Une bande dessinée est mise à disposition pour expliquer la pratique du basket elle se nomme « BASIC BASKET ».

De plus, une plaquette a été réalisée pour les 10 ans de Basket en Liberté dans laquelle le service présente ses missions.

d) Etat des lieux du challenge BTT et de la licence D

Une étude est demandée à Jackie BLANC-GONNET sur une possibilité d'évolution de la licence D ou sur les conditions de participation pour permettre aux personnes en possession d'une licence dirigeant de s'inscrire au challenge BTT.

Jackie BLANC-GONNET effectue également une présentation du Beach Basket.

5-) Commission des Jeunes (Bernard GAVA)

a) Opération Basket Ecole

Présentation sur écran de l'Opération Basket Ecole par Bernard GAVA. Celle-ci contient des éléments d'actions et les moyens mis en œuvre.

Raymond BAURIAUD présente la stratégie de communication pour cette opération avec notamment une commande d'un volume important de ballons Molten en T3 et T5, spécialement conçus pour cette opération avec le nouveau logo FFBB mini-basket. Ceux-ci pourraient être offerts aux écoles via les clubs de mini-basket et lors de manifestations mini-basket.

Il propose également une opération de parrainage incluant ces ballons : le parrain bénéficierait d'un ballon et le nouveau licencié également.

De plus les Comités et les Ligues pourront commander ce ballon à la Fédération à un prix attractif.

Une commande de paniers va également être faite chez Décathlon en début d'année 2004. Paniers qui s'adaptent de 1.20 m à 2.40 m, ils devraient être livrés dans un délai de 6 mois et seront également destinés aux écoles et aux clubs de mini-basket. Ils seront également en vente à la boutique.

Yvan MAININI charge la Commission des Jeunes de la gestion d'un dossier « fléchissement » dans les catégories Poussines, Benjamines et Benjamins pour trouver des actions.

6-) Projet de Pôles France (Vichy, Bourges, Insep...) (Jean-Pierre DE VINCENZI)

Jean-Pierre DE VINCENZI informe les membres du Comité Directeur du projet de regrouper les Pôles France à l'INSEP, le Bureau Fédéral du 14 novembre 2003 avait accepté cette proposition.

Un pôle Cadets serait créé dans cette hypothèse.

Le Pôle cadettes de Toulouse sera également transféré à l'INSEP.

Après explications des motivations de ce regroupement, accord du Comité Directeur

7-) Modifications statutaires et réglementaires 2004/2005 : les projets à ce jour

a) Licence T : Nouvelle réglementation (Michel CHATEAU)

Présentation d'un tableau récapitulatif sur la licence T.

Une discussion s'instaure,

Le Comité Directeur décide de limiter la licence T à 21 ans maximum pour tous les Championnats. Au bout de deux années consécutives de licence T dans le même groupement sportif, le joueur ou la joueuse peut obtenir une licence A. Possibilité de licencier en NM 1 des étrangers ayant déjà joués en Pro A et Pro B la même saison.

Ces modifications seront applicables pour la saison 2004/2005.

Toutefois, le Comité Directeur demande l'étude suivante : Présence obligatoire de 10 joueurs/joueuses ainsi que révision des règles de participation pour les équipes réserves évoluant en Championnat de France.

b) Chambre d'Appel : mise en conformité des textes (Marie-Noëlle SERVAGE)

Marie-Noëlle SERVAGE informe les membres que la modification demandée lors du dernier Comité Directeur du 3 et 4 octobre 2003 a été faite. (*voir Procès Verbal du Comité Directeur du 3 et 4 octobre 2003*).

c) Commission Contrôle de Gestion (Serge GERARD)

Serge GERARD explique qu'il n'y a pas de modification importante mais juste des précisions dans certaines phrases.

Yvan MAININI rappelle que la Commission de Contrôle de Gestion travaille dans la confidentialité et a un rôle d'aide dans le cadre de la gestion des clubs.

d) Statuts FFBB (Pierre COLLOMB)

Pierre COLLOMB informe qu'un nouveau décret en préparation nous amènerait à modifier nos statuts avant décembre 2004, mais que pour le moment aucun document n'a été validé par le Conseil d'Etat, il attend donc le document final et une étude sera faite ensuite.

Une consultation à distance des Comités et Ligues devrait être effectuée. Pour le cas où la modification des statuts pour les Comités et les Ligues devrait être également effectuée.

e) Règlement sportif (Jean-Marc JEHANNO)

Peu de modifications sont envisagées. La Commission Fédérale Sportive souhaite l'avis du Comité Directeur au niveau des Championnats de Jeunes. En effet, la Commission est confrontée au problème de l'échéancier pour l'annuaire officiel (Février), le nombre d'équipes par catégorie n'était pas encore connu à cette période.

Jean-Marc JEHANNO souhaite faire un règlement pour les Cadets (le nombre d'équipes étant toujours le même), et un autre règlement sportif plus particulier pour les autres Championnats Jeunes (Minimes garçons, filles et Cadettes) présentant les différentes formules selon le nombre d'équipes.

La demande serait qu'en fonction du nombre d'équipes retenues pour participer au Championnat, il y aura une application de la formule correspondant aux nombre d'équipes, donc valable tous les ans.

Accord du Comité Directeur.

8-) Point sur les manifestations fédérales 2004

a) Tournoi de la Fédération (3 et 4/04/04) à Nantes

Le Président demande à Yannick SUPIOT si l'organisation du Tournoi de la Fédération se présente bien.

Yannick SUPIOT informe que l'organisation gérée par le Comité de Loire Atlantique se déroule pour le mieux.

b) Finale des Coupes de France (20/05/04) à Paris

Yvan MAININI propose d'offrir des places à certaines Ecoles Françaises de Mini-Basket.

c) Championnat d'Europe 20 ans et moins Féminin (23/07 au 01/08/04) à Vannes, Quimper et St Brieuc (Jacqueline PALIN)

Toutes les réservations d'hôtels sont effectuées, Jacqueline PALIN demande aux membres du Comité Directeur de faire savoir rapidement leurs besoins de réservations de chambres car la période est chargée en matière l'hôtellerie.

Le budget a été finalisé, et pour le moment le travail sur la promotion de l'événement est en cours.

d) Assemblée Générale (26/06/04) à Mulhouse (Serge GERARD)

Guy BOOTZ travail sur le dossier, le cahier des charges a été accepté.

e) Assemblée Générale Elective (Frédéric JUGNET)

- Proposition de vote électronique

Le volet important de cette Assemblée Générale Elective est le vote électronique, la gestion de ce dossier a été confiée à Jean-Jacques KRIEF, un test aura lieu au Bureau Fédéral du 9 janvier 2004.

Des postes informatiques seront mis à disposition, le cahier des charges a été établi par Frédéric JUGNET et Didier DOMAT, les trois mots clés sont confidentialité, rapidité et fiabilité.

Yvan MAININI demande que soit prévu un vote papier en cas de problème.

Frédéric JUGNET explique que cela est prévu ainsi que la présence d'un huissier.

- Proposition de lieu (Serge GERARD)

Le lieu proposé aux membres est le CNOSF- 1, avenue Pierre de Coubertin- 75013 Paris

Acceptation du Comité Directeur

Fin de la séance à 20h30.

Samedi 6 décembre 2003 à 9h00

Présents : M. Yvan MAININI- Président.

Mmes Françoise AMIAUD, Jacqueline PALIN, Marie- Noëlle SERVAGE, Nicole VERLAGUET.

MM. Christian AUGER, Claude AUTHIE, Jean-Claude BOIS, Jean-Jacques BLONDELLE, Michel CHATEAU, Philippe COULON, Jacques DENEUX, Grégory DUBOIS, Rémy GAUTRON, Bernard GAVA, Serge GERARD, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET, Philippe LEGNAME, Walter LUTHI, André NOUAIL, Jacky RAVIER, Philippe RESTOUT, Jean- Pierre ROGER, Patrice ROMERO, Fabrice SAINT AUBERT, Alain SAVIGNY, Jean-Pierre SIUTAT, Yannick SUPIOT.

Représentants du Conseil d'Honneur : MM. Elie CHAUVET, Jean COMPAGNON, Jacques HUGUET.

Invités : MM. Laurent AIELLO (Provence), Jean-Marie POMMIER (Limousin) Loïc RAVENEL, Christophe DURAND (Université de Rouen), Vincent CHAUDEL (Cabinet INEUM Consulting).

Excusés : Mmes Loetitia MOUSSARD, Annie ROSTOLL.

MM. Roland BLIEKAST (Alsace), Pierre COLLOMB, Bernard DEPIERRE, Pascal DORIZON, René DUFRENE (Languedoc-Roussillon), Pierre FOSSET, Stéphane LAUVERGNE, Jacques LAURENT (Champagne Ardenne), Georges PANZA, René LE GOFF (LNB), Alain SERRI (Lorraine), Marcel TOMASELLI.

Assistent : Mme Ana CHAILLOT.

MM. Fabrice CANET, Jean-Pierre DE VINCENZI (DTN).

1-) Ouverture par le Président

Yvan MAININI ouvre la séance, et résume aux membres le rapport de la Cour des Comptes (contrôle de la FFBB il y a deux ans) et la réponse apportée par la FFBB.

2-) Stratégie de développement du Basket en France (Philippe RESTOUT)

Philippe RESTOUT présente Messieurs Christophe DURAND, Loïc RAVENEL et Vincent CHAUDEL qui ont travaillé sur l'intérêt d'une stratégie de développement du Basket en France et notamment pour la LNB.

Messieurs DURAND et RAVENEL effectuent une présentation informatique rétrospective des 4 tomes de leur étude, le 4^{ème} sera livré à la Fédération courant décembre 2003.

Vincent CHAUDEL présente un document informatique sur le développement du Basket professionnel en France effectué par le cabinet INEUM Consulting.

Suite à une large discussion le Comité Directeur remercie Messieurs DURAND, RAVENEL et CHAUDEL pour leur présentation.

3-) Situation de Trésorerie (Rémy GAUTRON)

Rémy GAUTRON présente les comptes fédéraux après 6 mois d'exercice comptable (produits : réalisation à 53 % et charges : réalisation à 32%).

La situation est satisfaisante.

La partie du PRP concernant les Pôles et Aides aux petites et moyennes structures sera versé en fin décembre de même que la 1^{ère} moitié du reversement licences aux zones.

Des travaux vont être réalisés au niveau de la co-propriété dans le parking en sous sol. Une peinture au sol va être faite fin décembre 2003 début janvier 2004 pour un coût de 11 333 €, puis des travaux de sécurité/ incendie d'un coût de 24 525 € au premier semestre 2004 afin d'être en conformité.

Yvan MAININI rappelle que le parking fédéral n'est pas un parking privé, sauf cas exceptionnel (mission, etc..) et que la salle de réunion du premier étage n'est pas un restaurant.

Rémy GAUTRON ajoute que l'emprunt pour l'immeuble sera terminé au printemps.

Il soulève également le problème de deux clubs : « CSL Dijon » et « Toulouse Launaguet » qui ne payent pas en temps et en heure les forfaits fédéraux.

Une réunion de Zones s'est tenu hier : 5 zones sur 6 étaient présentes, la zone sud ouest était absente et n'avait pas fourni ses comptes. Le Trésorier entrera en contact avec Monsieur LECOMPTE et tiendra le Comité Directeur informé.

Un courrier recommandé sera envoyé au responsable.

4-) Tour d'horizon des commissions fédérales : Informations générales et point sur les travaux des commissions :

a) Commission des Finances (Walter LUTHI)

Walter LUTHI effectue un bilan de la réunion de la Commission des Finances, et explique qu'une relance doit être faite car il manque des bilans financiers de certains Comités et certaines Ligues.

Une discussion s'instaure.

Yvan MAININI demande que les Ligues ou les Comités en difficulté financière soient convoqués à la Fédération par la Commission des Finances de manière à les aider dans la gestion.

b) Commission Communication (Françoise AMIAUD)

Après les résultats des Championnats d'Europe et la non qualification pour les Jeux Olympiques, le service Communication a dû repenser ses actions non pas sur le fond mais du moins sur la forme.

L'engouement autour de Tony Parker, a facilité la poursuite du travail de la Commission Communication.

Un certain nombre d'actions ont été retenues, visant principalement à renforcer la communication à tous les niveaux pour :

- 1-) Sensibiliser un nombre croissant de jeunes à la pratique du basket.
- 2-) Promouvoir auprès d'un large public le souci de transmettre aussi des valeurs éducatives.
- 3-) Coller à l'image du basket un label qualité, garant du sérieux des actions.
- 4-) Améliorer, positiver notre image auprès de la presse spécialisée et élargir notre notoriété à une presse grand public.
- 5-) Renforcer les liens avec les Liges, les Comités et les Clubs.
- 6-) Appuyer l'organisation d'évènements basket sur le territoire français.
- 7-) Séduire des partenaires économiques dans les secteurs non touchés.

Si Tony PARKER est sollicité via son image en tant que capitaine de l'Equipe de France, c'est qu'il incarne les différentes étapes fédérales dans le suivi d'une carrière d'un joueur de basket, de plus c'est une personne charismatique, humble et généreuse...

Des posters et des vidéos sur l'Equipe de France et Tony vont être envoyés gratuitement à tous les clubs pour qu'ils puissent utiliser ces supports localement pour assurer la promotion du basket. De plus, de nombreuses dotations sont fournies gratuitement à des Comités et des Liges, des clubs pour leurs tournois et leurs manifestations. Des offres privilégiées sont également négociées par le département marketing pour que tous les clubs puissent en bénéficier. Ces informations seront communiquées dans le prochain mailing clubs.

c) CFAMC (André NOUAIL)

7500 arbitres et 2600 OTM ont été recensés à ce jour sur FBI (en 2002/2003 il y avait 9000 arbitres et 3300 OTM à la FFBB).

Le précédent recensement avait été fait manuellement auprès des Liges Régionales.

Il est probable que de nombreux officiels n'ont pas encore été enregistrés par les Comités Départementaux et cela rend la comparaison difficile avec la saison 2002/2003.

Il est demandé à l'ensemble des Comités de s'assurer que tous les officiels (arbitres, OTM) sont bien répertoriés à ce jour.

Le groupe de travail constitué pour le statut de l'arbitrage s'est réuni à la FFBB le 18/10/03 et le 29/11/03.

Les travaux se sont déroulés dans un excellent esprit.

Quelques pistes de réflexions :

- Prise en compte des OTM en veillant à ce que cela ne pénalise pas le recrutement de nouveaux arbitres.
- Développement des écoles d'arbitrage qui doivent être au cœur du dispositif de formation.
- Objectif 2005/2006 : une équipe égale un arbitre plus un OTM.
- Mettre en œuvre une véritable politique de l'arbitrage (la nomination d'un Directeur de l'arbitrage montre l'importance que la FFBB à pour ce secteur).
- Redéfinir le rôle et les missions de chaque instance décentralisée.
- Former des formateurs (rôle du Directeur de l'arbitrage)
- Mettre en place un label Ecole Française d'Arbitrage.

Il informe des dates des journées nationales de l'arbitrage qui auront lieu les 2 et 3/10/04.

Yvan MAININI demande que cette date soit inscrite au calendrier, et demande les conclusions du groupe de travail et leurs propositions pour le Comité Directeur du 6 et 7 février 2004.

La CFAMC se félicite de la nomination de Pascal DORIZON comme Directeur de l'Arbitrage. Il apportera son concours et ses compétences sur les programmes techniques.

d) COMED (Jean-Yves GUINCESTRE)

Les 41èmes journées médicales ont eu lieu au Havre les 28, 29 et 30 novembre 2003, tout s'est très bien déroulé. Il est rappelé que la prise en charge des médecins régionaux doit être faite par les Ligues Régionales.

Il demande l'approbation du Comité Directeur pour que les 42èmes journées médicales aient lieu dans la Ligue du Languedoc Roussillon.

Yvan MAININI souhaite qu'avant approbation un budget soit proposé.

Jean-Yves GUINCESTRE informe d'une réunion des médecins des pôles le 13 mars 2004 à Poitiers.

De plus, il ajoute que les certificats médicaux ne sont pas remboursables au titre de la Sécurité Sociale, mais au titre des conventions entre médecins et la validité d'un certificat est d'un an.

e) Commission Sportive (Jean-Marc JEHANNO)

Dès l'entrée des PRO B le tirage au sort des Tours de Coupe de France sera retransmis par TPS. Une réunion entre la Commission Sportive et FBO, la Commission Communication et TPS aura lieu le 11/12/03 afin de finaliser ces tirages au sort.

f) Sport en Entreprise (Alain SAVIGNY)

La Coupe de France « Corps » sera disputée par 16 équipes (dont deux nouveaux clubs de la Ligue Nord Pas de Calais).

g) Commission Formation (Jacques DENEUX)

Le projet décliné sur la saison 2003-2004 est le suivant:

La gestion de la Commission (Axe I du projet 2000-2004) : la volonté est d'utiliser tout au long de la saison la construction du bilan à présenter en Assemblée Générale 2004 pour faire une relance systématique de toutes les personnes qui ont à un moment ou un autre adhéré à la formation des dirigeants et les inviter à démultiplier leur formation.

- Assurer la promotion de la formation des dirigeants car la culture est encore balbutiante, voire inexistante.
- Rééditer le guide du secrétaire, qui deviendra le guide du secrétariat.
- Décliner les modules de formation (qui sont présentés en université décentralisée ou d'été en 15 à 20h), sous forme d'interventions possibles de 3 à 6h.
- Former des formateurs fédéraux : cette action a déjà eu lieu et a fait passer les formateurs fédéraux de 4 en 2001 à 10 en 2002, 16 en 2003 et 32 en 2004.
- L'université d'été (qui a eu lieu à Poitiers et a réuni 110 stagiaires sur les deux demi-semaines).
- Les universités décentralisées dont vont être envoyés le cahier des charges et les bulletins de candidature à la mi décembre.

Le bilan (Présentation informatique)

Tout d'abord le rapport d'Etape qui est présenté :

- 4 guides édités à 6000 exemplaires chacun soit 24000 exemplaires gratuits envoyés aux Ligues et Comités.
- 432 stagiaires et plus de 600 formations ont été réalisées entre 2001 et 2003.
- 32 formateurs fédéraux sont dorénavant opérationnels.
- des formations décentralisées ont été réalisées dans les Ligues et les Comités.

Actuellement l'état des remontées nous permet d'affirmer preuves à l'appui que : 259 structures sont en démarche de projet et 765 clubs ont participé à des formations de dirigeant.

h) Commission Salles et Terrains (Claude AUTHIE)

Pour le moment aucune évolution réglementaire, dans l'attente de la norme Européenne concernant les sols sportifs.

i) Commission Informatique (Claude AUTHIE)

Annonce qu'à ce jour 1 500 000 consultations ont été enregistrées sur le site internet de la Fédération pour la recherche des plans des salles sur Via-michelin.

j) Commission Technique (Philippe LEGNAME)

La Commission Technique a procédé au :

1-Suivi du Championnat de France Jeunes phase 1 :

- le contrôle des feuilles de marque a été effectué pour rapprocher les informations valorisées des dossiers de candidature et la réalité de terrain.

- des enquêtes complémentaires ont été diligentées.
- les premières réponses témoignent de la fiabilité des informations enregistrées.
- la prochaine réunion sera consacrée à leur analyse et à l'étude des ajustements nécessaires.

2- Aménagements envisageables du dossier de candidature.

- le poids des valorisations préalables s'est avéré inutilement excessif et sera revu à la baisse.
- le calendrier final s'est avéré trop resserré.
- la date butoir de réception des dossiers sera avancée, en maintenant une possibilité d'envoi complémentaire pour les mutations ou licences T enregistrées au 15 juin.
- la commission mixte statuera le 25 juin, la liste des équipes retenues étant présentée lors de l'Assemblée Générale du 26 juin 2004.

3- Suivi du Statut de l'entraîneur.

- le contrôle en cours confirme que les clubs ont intégré la régularisation a priori des entraîneurs.
- le tableau de synthèse, montre le constat d'une qualification largement supérieur à l'exigence statutaire (78.5 %).
- une réévaluation de cette exigence est envisagée en plein accord avec la Direction Technique Nationale.

k) Commission Contrôle de Gestion (Serge GERARD)

	LFB 2003/2004	NM 1 2003/2004
Décisions « Comptabilité »	- 1 avis favorable pour l'accession - 1 décision de refus d'engagement - 10 décisions d'application du Contrôle Budgétaire Mensuel	- 4 avis favorables pour l'accession - 10 décisions d'application du Contrôle Budgétaire Mensuel
Décision de « Validation »	- 162 validations et définitions de statuts (48 amateurs, 31 en formations et 83 pro)	- 211 validations et définitions de statuts (129 amateurs, 3 assedic, 79 pro)
Sanctions 2002/2003	- 3 avertissements - 1 convocation - 4 amendes pour dépassement de masse salariale	- 2 avertissements - 1 amende pour dépassement de la masse salariale
Type de licences validées	/	- 112 licences A - 1 licence B - 60 licences M - 38 licences T (dont 14 au CFBB)

Un contrôle va également être fait sur 48 clubs d'autres divisions (NM3, NF2 et NF 3) en collaboration avec Stéphanie PIOGER.

l) Conseil des Jeunes (Grégory DUBOIS)

Un travail important va être réalisé par le Conseil pour mettre sur internet la présentation du Conseil des Jeunes, expliquer le trophée du jeune dirigeant, etc...
Mise en place également prochainement de la 5^{ème} édition du trophée du jeune dirigeant.

m) LFB (Jean-Pierre SIUTAT)

Jean-Pierre SIUTAT explique qu'au cours d'une réunion avec des Présidents de Ligues féminines Européennes, l'idée « d'un événement de début de saison » mis en place depuis deux ans en Italie et en Allemagne semble très intéressante.

La LFB a son Open qui consiste à faire un tournoi amical. L'Italie a fait une première journée de championnat sur un week end, toutes les équipes de leur ligue féminine ayant jouées. La manifestation était suivi d'un concert.

Cela pourrait devenir un modèle au niveau de l'Europe.

Des pistes de réflexions sont en cours, une réunion avec les Présidents de la LFB aura lieu à Besançon (lors du All Star),.... Proposition au Bureau Fédéral du 9 janvier pour validation au Comité Directeur de Février.

5-) Situation des Clubs de LFB au regard du Statut de l'entraîneur (Jean-Pierre SIUTAT)

Demande de dérogation du Statut de l'entraîneur par certains clubs, cette demande exceptionnelle serait pour un an.

Accord du Comité Directeur

6-) Questions diverses

- Yvan MAININI annonce l'enregistrement de 3 nouveaux groupements sportifs :
 - Club Des Sports Kayserberg (Ligue d'Alsace)
 - Ass. Sportive Mederic de Saint Jean de Braye (Ligue du Centre)
 - Montastruc Basket Club (Ligue des Pyrénées).

Soit un total de 22 nouveaux clubs à ce jour.

Enregistrement de 5 nouvelles unions :

- Union Maurienne Grenoble Basket (Ligue des Alpes)
- Union Prisse Leynes Varnnes (Ligue de Bourgogne)
- Union Basket Servian Pezenas (Ligue du Languedoc-Roussillon)
- Union Montfavet Vedene (Ligue de Provence)
- Union Feminine Saint Gaudens Boussens Basket (Ligue des Pyrénées)

- La Commission des jeunes propose le « Label Ecole française de Mini-Basket » pour 3 ans au CA Digne Basket.

Acceptation du Comité Directeur

- Yvan MAININI informe les membres du Comité directeur d'une demande d' Antoine MOLINARI pour être membre d'honneur du Conseil d'Honneur.

Accord du Comité Directeur et Accord du Conseil d'Honneur

- Yvan MAININI donne lecture d'un fax reçu de Georges PANZA concernant les inondations dans la Zone Sud Est.

Un courrier sera adressé aux Comités et à la Ligue concernés, demandant une liste des besoins en matériel pour une aide fédérale.

- Fabrice SAINT-AUBERT a des craintes par rapport aux arbitres français évoluant en FIBA, en ce moment seulement 6 arbitres peuvent accompagner les Equipes de France.

- Yannick SUPIOT demande à la DTBN ainsi qu'à la Fédération de soutenir les démarches entreprises dans la Ligue Pays de la Loire pour que le recrutement des SSD (Sections Sportives Départementales) et SSL (Sections Sportives Locales) soit maintenu en 6^{ème} et non en 5^{ème} comme le demande le recteur afin d'éviter de remettre en cause la pyramide de détection.

- Jean-Claude BOIS informe les membres que deux basketteurs ont été honorés par L'Association Française Pour le Sport Sans Violence et le Fair Play : Julien COQUILLE et Yannick SOUVRE.

- Frédéric JUGNET informe que le mailing club partira le 15/01/04, l'arbre de Noël des salariés de la Fédération aura lieu le 12/12/03, de plus il ajoute qu'il communique par mail avec les Comités et les Ligues mais la Fédération ne reconnaît que les adresses cdxx@basketfrance.com ou lrxx@basketfrance.com.

Fin de la séance 13h45, prochaine réunion du Comité Directeurs les 6 et 7 février 2004.